

TERMINOLOGIE ET TRADUCTION

DIPLÔME DE DEUXIÈME CYCLE

MAÎTRISE AVEC STAGE ET ESSAI

MAÎTRISE AVEC MÉMOIRE

FASCICULE PÉDAGOGIQUE

2004-2005

AVANT-PROPOS

Le *Fascicule pédagogique* complète plusieurs autres documents que les étudiants sont priés de consulter :

1. La brochure *Renseignements généraux* qui contient l'information relative à l'admission, à l'inscription, aux droits de scolarité et aux principaux services de l'Université Laval (Service des annuaires, pavillon Jean-Charles-Bonenfant).
2. Le *Répertoire des Cours de deuxième et troisième cycles* et le *Répertoire des programmes de deuxième et troisième cycles* (Faculté des études supérieures, pavillon Jean-Charles-Bonenfant).
3. Le *Règlement des études* (Service des annuaires, pavillon Jean-Charles-Bonenfant).
4. Le *Guide de l'admission : études des premier, deuxième et troisième cycles* (Bureau du registraire).
5. Le document intitulé *Mémoire de maîtrise. Du début de la rédaction à la diplomation* (fourni à chaque étudiant inscrit par la Faculté des études supérieures).
6. Le *Guide de l'admission à l'usage des candidats non québécois : Études de premier, de deuxième et de troisième cycles* (Bureau du registraire).
7. Le *Répertoire des bourses d'excellence, de recherche et de perfectionnement* (Bureau de la recherche de la Faculté des lettres, local 3223, Pavillon Charles-De Koninck).

TABLE DES MATIÈRES

Renseignements sur l'administration des programmes	4
Professeurs	5
Cheminement de l'étudiant	6
1. Admission	6
2. Encadrement	6
2.1 Conseiller ou directeur de recherche	6
2.2 Comité de programme	7
3. Scolarité	7
3.1 Cours	7
3.2 Crédits de recherche	16
4. Essai	16
4.1 Projet d'essai	16
4.2 Présentation de l'essai	17
4.3 Dépôt de l'essai et évaluation	17
5. Stage	18
5.1 Directives concernant le rapport de stage	18
5.2 Évaluation du stage	19
5.3 Critères d'équivalence de stage	19
6. Mémoire	20
6.1 Projet de mémoire	20
6.2 Présentation du mémoire	22
Cours offerts en 2004-2005	26
Description des cours	27

RENSEIGNEMENTS SUR L'ADMINISTRATION DES PROGRAMMES

Les étudiants peuvent obtenir les renseignements relatifs à l'administration de leur programme en s'adressant à leur Direction de programme, au local 3248 du pavillon Charles-De Koninck.

N. B. : c'est là que s'effectuent toutes les opérations administratives.

Agente de gestion des dossiers étudiants, programmes de terminologie et traduction :

Jeannine Morel
Tél. : 656-2131 poste 5932
Courriel : Jeannine.Morel@fl.ulaval.ca
3248 DKN

Toutes les questions d'ordre pédagogique relèvent du directeur ou de la directrice de programme.

Directrice des programmes de deuxième cycle en terminologie et traduction :

Ginette Demers
Tél. : 656-2131 poste 5506
Courriel : Ginette.Demers@lli.ulaval.ca
6223 DKN

**PROFESSEURS DES PROGRAMMES
DE TERMINOLOGIE ET TRADUCTION**

PIERRE AUGER Local 2252-B DKN Poste 5323
Domaines de recherche : Terminologie et terminographie; lexicologie et lexicographie;
aménagement linguistique.

SARAH CUMMINS Local 4223 DKN Poste 6494
Domaines de recherche : Traductologie; linguistique et traduction; grammaire comparée;
syntaxe, morphosyntaxe, sémantique; lexicologie et lexicographie.

GINETTE DEMERS Local 6223 DKN Poste 5506
Domaines de recherche : Traduction scientifique; caractéristiques syntaxiques et lexicales des
discours scientifiques français et anglais; histoire de la traduction.

ZÉLIE GUÉVEL Local 2252-C DKN Poste 6658
Domaines de recherche : Traductologie; traduction spécialisée (droit, finances et autres
domaines des affaires); terminologie; langues de spécialité.

LOUIS JOLICOEUR Local 4231 DKN Poste 5743
Domaines de recherche : Traduction générale et traduction littéraire anglais-français,
espagnol-français; théorie de la traduction.

ALAN MANNING Local 3267 DKN Poste 2700
Domaines de recherche : Étude contrastive du français et de l'anglais; traduction français-
anglais.

DOROTHY NAKOS Local 4239 DKN Poste 2899
Domaines de recherche : Traduction spécialisée; terminologie différentielle; interprétation;
onomastique; linguistique différentielle (anglais-français).

CHEMINEMENT DE L'ÉTUDIANT

1. ADMISSION AUX PROGRAMMES DE DIPLÔME ET DE MAÎTRISE EN TERMINOLOGIE ET TRADUCTION

Sont admissibles sans examen les candidats suivants :

- les titulaires d'un baccalauréat spécialisé en traduction (ou son équivalent) dont la moyenne cumulative est au moins de 3,0 sur 4,33;
- les membres agréés d'un ordre professionnel reconnu dans le domaine de la traduction et dont le statut d'agrément est accordé à la suite d'un examen.

Sont également admissibles les candidats suivants, s'ils réussissent à un examen d'admission, qui comprend une traduction de l'anglais au français, une traduction du français à l'anglais et une contraction en français d'un texte anglais :

- les titulaires d'un baccalauréat en linguistique, ou dans une autre discipline, dont la moyenne cumulative est au moins de 3,0 sur 4,33, qui veulent une formation complémentaire en traduction générale et spécialisée (pour réussir à l'examen d'admission, il est essentiel d'avoir une connaissance approfondie de l'anglais et du français, ainsi que des aptitudes pour la traduction).

2. ENCADREMENT

2.1 Conseiller (diplôme et maîtrise avec stage et essai) ou directeur de recherche (maîtrise avec mémoire)

L'encadrement est assuré surtout par le professeur qui joue le rôle de conseiller ou de directeur de recherche de l'étudiant. Ses tâches principales consistent à :

- Conseiller l'étudiant dans le choix de sa scolarité.
- Guider l'étudiant dans sa recherche en vue de l'essai ou du mémoire.
- Approuver le projet de recherche de l'étudiant.
- Autoriser le dépôt de l'essai ou du mémoire en vue de l'évaluation. Cette autorisation signifie qu'à ses yeux la recherche peut être soumise à la critique, ce qui ne veut pas dire qu'elle soit exempte d'erreurs.

Les étudiants doivent avoir choisi, dès la fin du premier trimestre, un conseiller ou un directeur. (Pour permettre aux nouveaux étudiants de connaître les professeurs de terminologie et de traduction, une rencontre est organisée au cours du mois de septembre.)

Au moment où il choisit un conseiller ou un directeur, l'étudiant choisit également un des trois volets offerts : traduction, terminologie ou terminologie et traduction (volet mixte). Le choix de l'un ou l'autre des volets a une incidence sur le programme de cours de l'étudiant.

Le choix du conseiller ou du directeur de recherche doit être approuvé par le directeur des programmes. Il en est de même du choix du volet.

2.2 Comité de programme

Le Comité de programme est composé de professeurs et d'étudiants. Les membres étudient toutes les questions relatives à l'orientation des programmes : objectifs, séquences de cours, exigences de la recherche, encadrement. Les professeurs sont élus pour trois ans, les étudiants pour un an. Le Comité des programmes de terminologie et traduction se compose de trois professeurs et de deux étudiants.

3. SCOLARITÉ

3.1 Cours (diplôme et maîtrise)

La scolarité obligatoire est différente selon que les étudiants choisissent le volet traduction, le volet terminologie ou le volet mixte traduction et terminologie.

Avec l'approbation de son conseiller ou du directeur des programmes, l'étudiant peut remplacer un ou deux séminaires à option par des cours du baccalauréat en traduction ou des séminaires d'autres programmes.

Certains séminaires à option peuvent se donner en alternance.

Maîtrise avec stage et essai

Le programme de maîtrise avec stage et essai comporte 48 crédits répartis comme suit :

Cours	30 crédits
Stage	6 crédits
Essai	12 crédits

Volet Traduction

Séminaires obligatoires : 12 crédits

N° cours	Cr	Titre
TRD-62782	3	<i>Théorie et pratique de la traduction (anglais-français)</i>
TRD-62783	3	<i>Théorie et pratique de la traduction (français-anglais)</i>
TRD-63333	3	<i>Terminologie traductionnelle</i>
TRD-62852	3	<i>Révision bilingue</i>

Séminaires à option : 18 crédits

Choisir 6 séminaires parmi les séminaires suivants :

TRD-62853	3	<i>Néologie terminologique</i>
TRD-64180	3	<i>Traductique et terminotique</i>
TRD-65986	3	<i>Linguistique différentielle</i>
TRD-65988	3	<i>Traduction spécialisée français-anglais</i>
TRD-64572	3	<i>Traduction scientifique</i>
TRD-65990	3	<i>Traduction juridique et commerciale</i>
TRD-65989	3	<i>Traduction médicale</i>
TRD-65987	3	<i>Traduction économique</i>
TRD-64036	3	<i>Traduction littéraire</i>
TRD-63332	3	<i>Aménagement terminologique</i>
TRD-63347	3	<i>Traduction technique</i>
TRD-62851	3	<i>Lectures dirigées</i>

Stage obligatoire : 6 crédits

TRD-62807	6	<i>Stage</i>
-----------	---	--------------

Essai : 12 crédits

TRD-65158	12	<i>Essai</i>
-----------	----	--------------

Volet Terminologie

Séminaires obligatoires : 9 crédits

TRD-64180	3	<i>Traductique et terminotique</i>
TRD-63332	3	<i>Aménagement terminologique</i>
TRD-63333	3	<i>Terminologie traductionnelle</i>

Séminaires à option : 21 crédits

Choisir 1 séminaire parmi les séminaires suivants :

TRD-62782	3	<i>Théorie et pratique de la traduction (anglais-français)</i>
TRD-62783	3	<i>Théorie et pratique de la traduction (français-anglais)</i>

Choisir 4 séminaires parmi les séminaires suivants :

TRD-62853	3	<i>Néologie terminologique</i>
LNG-64571	3	<i>Lexicographie</i>
LNG-61037	3	<i>Problèmes de lexicologie québécoise</i>
TRD-65986	3	<i>Linguistique différentielle</i>
IFT-18269	3	<i>Informatique linguistique</i>
TRD-62851	3	<i>Lectures dirigées</i>

Choisir 2 séminaires parmi les séminaires suivants :

TRD-63347	3	<i>Traduction technique</i>
TRD-64572	3	<i>Traduction scientifique</i>
TRD-65987	3	<i>Traduction économique</i>
TRD-65988	3	<i>Traduction spécialisée français-anglais</i>
TRD-65989	3	<i>Traduction médicale</i>
TRD-65990	3	<i>Traduction juridique et commerciale</i>

Stage obligatoire : 6 crédits

TRD-62807	6	<i>Stage</i>
-----------	---	--------------

Essai : 12 crédits

TRD -6515812		<i>Essai</i>
--------------	--	--------------

Volet Mixte

Séminaires obligatoires : 15 crédits

TRD-62782	3	<i>Théorie et pratique de la traduction (anglais-français)</i>
TRD-62783	3	<i>Théorie et pratique de la traduction (français-anglais)</i>
TRD-64180	3	<i>Traductique et terminotique</i>
TRD-63333	3	<i>Terminologie traductionnelle</i>
TRD-62852	3	<i>Révision bilingue</i>

Séminaires à option : 15 crédits

Choisir 5 séminaires parmi les séminaires suivants :

TRD-62853	3	<i>Néologie terminologique</i>
TRD-63332	3	<i>Aménagement terminologique</i>
TRD-63347	3	<i>Traduction technique</i>
TRD-64036	3	<i>Traduction littéraire</i>
TRD-64572	3	<i>Traduction scientifique</i>
TRD-65986	3	<i>Linguistique différentielle</i>
TRD-65987	3	<i>Traduction économique</i>
TRD-65988	3	<i>Traduction spécialisée français-anglais</i>
TRD-65989	3	<i>Traduction médicale</i>
TRD-65990	3	<i>Traduction juridique et commerciale</i>
TRD-62851	3	<i>Lectures dirigées</i>

Stage obligatoire : 6 crédits

TRD-62807	6	<i>Stage</i>
-----------	---	--------------

Essai : 12 crédits

TRD-65158	12	<i>Essai</i>
-----------	----	--------------

Exigences particulières concernant le stage

L'étudiant se fait aider du responsable des stages pour trouver un stage professionnel de deux mois en milieu de travail. L'étudiant doit être encadré et révisé, et avoir un contact réel avec le monde du travail. La personne qui encadre et révisé l'étudiant doit envoyer un bref rapport rédigé sur un formulaire que lui aura fait parvenir le directeur du programme. L'étudiant de son côté doit rédiger un rapport de stage portant sur le milieu de travail, l'encadrement, la difficulté des travaux, les ressources bibliographiques, terminologiques ou autres auxquelles il a eu accès.

Maîtrise avec mémoire

Le programme de maîtrise avec mémoire comporte 48 crédits répartis comme suit :

Cours 18 crédits
Mémoire 30 crédits

Volet Traduction

Séminaires obligatoires : 9 crédits

TRD-62782	3	<i>Théorie et pratique de la traduction (anglais-français)</i>
TRD-62783	3	<i>Théorie et pratique de la traduction (français-anglais)</i>
LNG-64152	3	<i>Méthodologie de la recherche</i>

Séminaires à option : 9 crédits

Choisir 1 séminaire parmi les séminaires suivants :

TRD-64180	3	<i>Traductique et terminotique</i>
TRD-63333	3	<i>Terminologie traductionnelle</i>

Choisir 2 séminaires parmi les séminaires suivants :

TRD-62853	3	<i>Néologie terminologique</i>
TRD-63332	3	<i>Aménagement terminologique</i>
TRD-63347	3	<i>Traduction technique</i>
TRD-64036	3	<i>Traduction littéraire</i>
TRD-64572	3	<i>Traduction scientifique</i>
TRD-65986	3	<i>Linguistique différentielle</i>
TRD-65987	3	<i>Traduction économique</i>
TRD-65988	3	<i>Traduction spécialisée français-anglais</i>
TRD-65989	3	<i>Traduction médicale</i>
TRD-65990	3	<i>Traduction juridique et commerciale</i>
TRD-62851	3	<i>Lectures dirigées</i>
TRD-62852	3	<i>Révision bilingue</i>

Mémoire : 30 crédits

Volet Terminologie

Séminaires obligatoires : 9 crédits

TRD-64180	3	<i>Traductique et terminotique</i>
LNG-64152	3	<i>Méthodologie de la recherche</i>
TRD-63333	3	<i>Terminologie traductionnelle</i>

Séminaires à option : 9 crédits

Choisir 1 séminaire parmi les séminaires suivants :

TRD-62782	3	<i>Théorie et pratique de la traduction (anglais-français)</i>
TRD-62783	3	<i>Théorie et pratique de la traduction (français-anglais)</i>

Choisir 2 séminaires parmi les séminaires suivants :

TRD-62853	3	<i>Néologie terminologique</i>
LNG-64571	3	<i>Lexicographie</i>
LNG-61037	3	<i>Problèmes de lexicologie québécoise</i>
TRD-65986	3	<i>Linguistique différentielle</i>
TRD-63332	3	<i>Aménagement terminologique</i>
IFT-18269	3	<i>Informatique linguistique</i>
TRD-62851	3	<i>Lectures dirigées</i>

Mémoire : 30 crédits

Volet Mixte

Séminaires obligatoires : 6 crédits

LNG-64152	3	<i>Méthodologie de la recherche</i>
TRD-63333	3	<i>Terminologie traductionnelle</i>

Séminaires à option : 12 crédits

Choisir 1 séminaire parmi les séminaires suivants :

TRD-62782	3	<i>Théorie et pratique de la traduction (anglais-français)</i>
TRD-62783	3	<i>Théorie et pratique de la traduction (français-anglais)</i>

Choisir 1 ou 2 séminaires parmi les séminaires suivants :

TRD-62853	3	<i>Néologie terminologique</i>
LNG-64571	3	<i>Lexicographie</i>
LNG-61037	3	<i>Problèmes de lexicologie québécoise</i>
TRD-65986	3	<i>Linguistique différentielle</i>
TRD-63332	3	<i>Aménagement terminologique</i>
IFT-18269	3	<i>Informatique linguistique</i>
TRD-62851	3	<i>Lectures dirigées</i>

Selon que l'étudiant a choisi 1 ou 2 séminaires dans le bloc précédent, choisir 1 ou 2 séminaires parmi les séminaires suivants :

TRD-63347	3	<i>Traduction technique</i>
TRD-64572	3	<i>Traduction scientifique</i>
TRD-65987	3	<i>Traduction économique</i>
TRD-65988	3	<i>Traduction spécialisée français-anglais</i>
TRD-65989	3	<i>Traduction médicale</i>
TRD-65990	3	<i>Traduction juridique et commerciale</i>
TRD-62852	3	<i>Révision bilingue</i>

Mémoire : 30 crédits

Exigences particulières concernant le mémoire

L'étudiant doit s'entendre avec un des professeurs du programme pour qu'il accepte de diriger ses recherches dès la fin du premier trimestre. Ce professeur doit figurer sur la liste des professeurs habilités à diriger des mémoires.

Le choix du directeur doit être approuvé par la direction du programme.

Diplôme de deuxième cycle

Le diplôme de deuxième cycle comporte 30 crédits de cours.

Volet Traduction

Séminaires obligatoires : 12 crédits

TRD-62782	3	<i>Théorie et pratique de la traduction (anglais-français)</i>
TRD-62783	3	<i>Théorie et pratique de la traduction (français-anglais)</i>
TRD-63333	3	<i>Terminologie traductionnelle</i>
TRD-62852	3	<i>Révision bilingue</i>

Séminaires à option : 18 crédits

Choisir 6 séminaires parmi les séminaires suivants :

TRD-62853	3	<i>Néologie terminologique</i>
TRD-63332	3	<i>Aménagement terminologique</i>
TRD-63347	3	<i>Traduction technique</i>
TRD-64036	3	<i>Traduction littéraire</i>
TRD-64180	3	<i>Traductique et terminotique</i>
TRD-64572	3	<i>Traduction scientifique</i>
TRD-65986	3	<i>Linguistique différentielle</i>
TRD-65987	3	<i>Traduction économique</i>
TRD-65988	3	<i>Traduction spécialisée français-anglais</i>
TRD-65989	3	<i>Traduction médicale</i>
TRD-65990	3	<i>Traduction juridique et commerciale</i>
TRD-62851	3	<i>Lectures dirigées</i>

Volet Terminologie

Séminaires obligatoires : 9 crédits

TRD-64180	3	<i>Traductique et terminotique</i>
TRD-63332	3	<i>Aménagement terminologique</i>
TRD-63333	3	<i>Terminologie traductionnelle</i>

Séminaires à option : 21 crédits

Choisir 1 séminaire parmi les séminaires suivants :

TRD-62782	3	<i>Théorie et pratique de la traduction (anglais-français)</i>
TRD-62783	3	<i>Théorie et pratique de la traduction (français-anglais)</i>

Choisir 4 séminaires parmi les séminaires suivants :

TRD-62853	3	<i>Néologie terminologique</i>
LNG-64571	3	<i>Lexicographie</i>
LNG-61037	3	<i>Problèmes de lexicologie québécoise</i>
TRD-65986	3	<i>Linguistique différentielle</i>
IFT-18269	3	<i>Informatique linguistique</i>
TRD-62851	3	<i>Lectures dirigées</i>

Choisir 2 séminaires parmi les séminaires suivants :

TRD-62853	3	<i>Néologie terminologique</i>
TRD-63347	3	<i>Traduction technique</i>
TRD-64572	3	<i>Traduction scientifique</i>
TRD-65987	3	<i>Traduction économique</i>
TRD-65988	3	<i>Traduction spécialisée français-anglais</i>
TRD-65989	3	<i>Traduction médicale</i>
TRD-65990	3	<i>Traduction juridique et commerciale</i>

Volet Mixte

Séminaires obligatoires : 15 crédits

TRD-62782	3	<i>Théorie et pratique de la traduction (anglais-français)</i>
TRD-62783	3	<i>Théorie et pratique de la traduction (français-anglais)</i>
TRD-64180	3	<i>Traductique et terminotique</i>
TRD-63333	3	<i>Terminologie traductionnelle</i>
TRD-62852	3	<i>Révision bilingue</i>

Séminaires à option : 15 crédits

Choisir 5 séminaires parmi les séminaires suivants :

TRD-62853	3	<i>Néologie terminologique</i>
TRD-63332	3	<i>Aménagement terminologique</i>
TRD-63347	3	<i>Traduction technique</i>
TRD-64036	3	<i>Traduction littéraire</i>
TRD-64572	3	<i>Traduction scientifique</i>
TRD-65986	3	<i>Linguistique différentielle</i>
TRD-65987	3	<i>Traduction économique</i>
TRD-65988	3	<i>Traduction spécialisée français-anglais</i>
TRD-65989	3	<i>Traduction médicale</i>
TRD-65990	3	<i>Traduction juridique et commerciale</i>
TRD-62851	3	<i>Lectures dirigées</i>

3.2 Crédits de recherche (maîtrise)

Chaque trimestre, l'étudiant peut s'inscrire à des crédits de recherche. Ces crédits correspondent au temps que l'étudiant consacre à l'élaboration de son essai ou de son mémoire : un crédit correspond à 45 heures de travail au cours d'un trimestre de 15 semaines.

4. ESSAI (MAÎTRISE AVEC STAGE ET ESSAI)

4.1 Projet d'essai

L'étudiant détermine avec son conseiller le sujet de son essai. **Avant la fin du deuxième trimestre d'inscription, l'étudiant doit aviser le directeur des programmes du choix du sujet de l'essai.**

Il est normal que l'étudiant rencontre régulièrement son conseiller pendant la rédaction de son essai.

4.2 Présentation de l'essai

Sous réserve de l'approbation du conseiller et du directeur des programmes, la langue de départ des traductions et des études terminologiques peut être une des langues enseignées au Département de langues, linguistique et traduction. La langue d'arrivée est obligatoirement le français ou l'anglais.

Le français est la langue de rédaction de l'essai. Toutefois, dans le cas d'une traduction vers l'anglais, le commentaire peut se faire en anglais. Les évaluateurs tiennent compte de la qualité de la langue de rédaction.

L'essai comprend une bibliographie où figure toute la documentation ayant servi à l'étudiant pour la rédaction de son essai. L'étudiant fournit aussi une liste des personnes consultées, s'il y a lieu.

L'essai est dactylographié à double interligne, recto seulement, sur papier 8 ½ x 11. Dans le cas où il consiste en une traduction accompagnée d'un commentaire linguistique, **il est conseillé de présenter l'essai en deux volumes**, le texte de départ figurant dans le premier et le texte d'arrivée de même que le commentaire et la bibliographie dans le second.

La présentation générale de l'essai suit les règles indiquées dans le document intitulé *Mémoire de maîtrise. Du début de la rédaction à la diplomation.*

4.3 Dépôt de l'essai et évaluation

L'essai est évalué par le conseiller et par un autre professeur. Avant le dépôt de l'essai, le conseiller doit soumettre au directeur des programmes le nom de ce professeur pour approbation.

Après l'autorisation de son conseiller, l'étudiant dépose deux exemplaires de son essai à la Direction des programmes de traduction (local 3248 du pavillon Charles-De Koninck), accompagnés du nom de l'évaluateur retenu.

N.B. : Au cours du trimestre où il dépose son essai, et uniquement au cours de ce trimestre, l'étudiant doit être inscrit au cours TRD-66109 *Essai*.

5. STAGE (MAÎTRISE AVEC STAGE ET ESSAI)

L'étudiant se fait aider du responsable des stages dans le choix d'un endroit où il pourra effectuer son stage de huit semaines. **Il doit fournir à son conseiller les coordonnées de l'employeur et la date du stage. Le conseiller transmet ensuite les renseignements au responsable des stages pour approbation.** La Direction des études des programmes de terminologie et traduction envoie à l'organisme qui accueille l'étudiant le formulaire qu'il a à remplir.

Dans tous les cas, l'étudiant doit obtenir l'autorisation du directeur des programmes avant d'entreprendre le stage. Il est essentiel que l'étudiant effectue son stage à un endroit où ses travaux seront révisés par un traducteur ou un terminologue professionnel.

N.B. Pour être couverts par l'assurance de l'université, les stagiaires doivent être dûment inscrits pendant la durée du stage.

5.1 Directives concernant le rapport de stage

La longueur du rapport ne fait pas l'objet de directives précises, un rapport concis et bien fait valant parfois autant qu'un rapport plus long. En général, on demande que le rapport porte sur quatre points :

- 1) commentaires sur les textes traduits ou sur les travaux terminologiques;
- 2) aspects professionnels de la traduction ou de la terminologie et acquisition de techniques de la traduction ou de la terminologie;
- 3) bibliographie commentée;
- 4) apport du stage.

5.1.1 *Commentaires sur les travaux effectués*

a) stage en traduction

- Bref exposé sur le bureau ou l'organisme où a lieu le stage
- Types de textes à traduire, titres, nombre de mots, contenu, degré de technicité
- Terminologie traductionnelle, s'il y a lieu (joindre des fiches faites pendant le stage)
- Autres travaux : révision de textes, corrections d'épreuves, adaptations, etc.

b) stage en terminologie

- Bref exposé sur le bureau ou l'organisme où a lieu le stage
- Type de recherche terminologique (thématique, ponctuelle, autre)
- Méthodologie des travaux terminologiques
- Rapport entre terminologie et documentation

5.1.2 *Aspects professionnels de la traduction ou de la terminologie*

- Connaissances acquises
- Problèmes traductionnels ou terminologiques selon le cas
- Ressources offertes au stagiaire (consultations, collaboration, etc.)
- Travail en module ou travail seul
- Discussions avec le réviseur, etc.

5.1.3 *Bibliographie commentée*

Fiches bibliographiques portant sur les ouvrages mis à la disposition du stagiaire

5.1.4 *Apport du stage*

- Sur le plan professionnel
- Sur le plan personnel

5.2 **Évaluation du stage**

Le rapport de l'étudiant doit être soumis au conseiller dans les deux mois qui suivent la fin du stage.

La note est attribuée par le conseiller, qui se fonde sur le rapport de l'employeur et sur celui de l'étudiant.

5.3 **Critères d'équivalence de stage**

Pour l'application des critères d'équivalences, les étudiants sont partagés en deux groupes :

Groupe A : candidats encadrés

Candidats dont le milieu de travail était tel qu'il assurait un contact entre traducteurs ou terminologues et réviseurs et, partant, un accroissement de leur compétence.

Groupe B : candidats non encadrés

Candidats dont le milieu de travail ne comprenait pas de réviseur.

Critères

1. Durée ou volume de travail : six mois de travail à plein temps ou 50 000 mots
2. Nature des textes : les textes répétitifs ne sont pas considérés
3. Publication : le fait que les travaux effectués aient été publiés est un acquis
4. Appartenance à une association : membre agréé de l'OTIAC ou l'équivalent
5. Qualité de l'employeur
6. Statut de traducteur (dans les organismes dont les structures permettent des échelles significatives)
7. Responsabilités

Il va de soi que, selon le groupe (A ou B) auquel l'étudiant appartient, les exigences à satisfaire seront plus ou moins nombreuses. En effet, l'encadrement, plus que les sept critères réunis, semble décisif puisqu'il suppose la présence, auprès du traducteur ou du terminologue, de réviseurs, voire de collègues, qui vérifient son travail et qui le conseillent pour lui éviter la répétition des mêmes erreurs.

Voici deux exemples de ce qu'on pourrait considérer comme exigences minimales pour chacun des deux groupes, chez les traducteurs. En ce qui concerne les terminologues, on appliquera des critères analogues.

Groupe A : six mois de travail à plein temps dans un établissement dont la qualité satisfait aux exigences du CAS.

Groupe B : volume de travail global de 50 000 mots en traduction générale ou spécialisée, à l'exclusion des textes à caractère répétitif; titre de membre agréé de l'OTTIAQ ou l'équivalent; expérience d'au moins trois mois en milieu professionnel.

6. MÉMOIRE (MAÎTRISE AVEC MÉMOIRE)

6.1 Projet de mémoire

Le candidat détermine avec son directeur de recherche le sujet qu'il approfondira pour son mémoire.

Avant la fin de sa troisième session d'inscription au programme, le candidat doit avoir fait approuver son projet de mémoire par la direction du programme.

6.1.1 Contenu du projet

Le projet de mémoire est un document qui décrit de façon succincte (maximum 20 pages) la recherche dans laquelle l'étudiant s'est engagé. Il comporte les rubriques suivantes :

a) *Titre du projet*

b) *Objectifs*

Décrire clairement et synthétiquement chacun des buts visés par la recherche.

c) *Problématique*

Indiquer quel est le problème à l'étude et quelles sont les raisons qui justifient une analyse de celui-ci.

d) *État de la question et cadre théorique*

Faire état des études qui ont déjà été menées sur le sujet de recherche, le cas échéant; situer le projet par rapport à ces études; présenter le cadre théorique dans lequel s'inscrit le projet et en justifier la pertinence.

e) *Le corpus*

Décrire le corpus ou le matériel qui sera soumis à l'analyse.

f) *Méthode d'analyse*

Décrire la méthode de dépouillement du corpus, la méthode d'analyse des données et, le cas échéant, les principes de classement adoptés.

g) *Bibliographie*

Citer les ouvrages et articles s'inscrivant directement dans le cadre de la recherche.

h) *Échéancier*

Situer le plus rigoureusement possible les étapes de la recherche dans un calendrier de travail .

i) *Résumé*

Pour les fins du fascicule *La recherche au Département de langues, linguistique et traduction*, faire un résumé de 12 lignes couvrant l'ensemble de la recherche envisagée.

6.1.2 Procédure de dépôt du projet

Le projet est soumis pour lecture à deux professeurs habilités (choisis par le directeur de recherche après consultation du candidat) qui ne participent pas directement à la direction de celui-ci.

1. Le directeur de recherche choisit, après consultation du candidat, les deux lecteurs du projet et s'assure de leur disponibilité. Il fait approuver son choix par le directeur du programme.

2. Le candidat dépose son projet signé par lui et par son directeur, en quatre exemplaires, à la Direction des programmes de terminologie et traduction (bureau 3248 DKN).

3. Le projet est acheminé aux lecteurs par la Direction des programmes.

4. Les lecteurs font part de leurs commentaires au Directeur des programmes.

5. Selon la nature de ces commentaires, le directeur du programme peut :

- approuver le projet;
- exiger que le candidat rencontre les lecteurs et lui fasse part, dans un document signé par le ou les lecteurs ayant demandé des corrections et co-signé par son directeur de recherche, des résultats de cette rencontre, ou
- exiger une rencontre avec les lecteurs et une reformulation du projet, qui est alors soumis de nouveau à ces derniers.
- exiger une rencontre avec le ou les lecteurs ayant demandé des corrections, et une reformulation du projet, qui lui ou leur est soumis de nouveau.

Remarque : Quelle que soit la formule retenue, le directeur de recherche peut, si le caractère spécialisé du sujet du mémoire ou de la thèse l'exige, faire appel à un évaluateur externe.

6.2 Présentation du mémoire

Tout étudiant inscrit à la maîtrise avec mémoire doit se procurer à la Faculté des études supérieures le document intitulé *Mémoire de maîtrise. Du début de la rédaction à la diplomation*. Tous les renseignements concernant la rédaction, la présentation formelle du mémoire, les formulaires à remplir, les procédures d'évaluation, etc., y sont consignés.

6.2.1 Langue du mémoire

C'est au moment du dépôt de son projet de mémoire que l'étudiant doit demander l'autorisation de rédiger son mémoire dans une langue autre que le français (voir Formulaire M1 du document *Mémoire de maîtrise. Du début de la rédaction à la diplomation*).

Cette autorisation est accordée uniquement dans le cas où la langue dans laquelle on prévoit rédiger est également celle qui fait spécifiquement l'objet de la recherche.

6.2.2 Choix des examinateurs du mémoire

Lorsque le directeur de recherche estime que le mémoire sera déposé sous peu en vue de l'évaluation terminale, il s'entend avec le candidat sur le choix des examinateurs et s'assure de leur disponibilité. La direction du programme peut imposer l'ajout d'un examinateur lorsqu'elle juge qu'un aspect important du mémoire requiert l'intervention d'un autre spécialiste.

6.2.3 Autorisation de dépôt pour évaluation

Lorsque le mémoire est dactylographié dans le respect des règles en vigueur à l'Université Laval, le directeur de recherche du candidat donne l'autorisation du dépôt en vue de l'évaluation terminale.

6.2.4 Dépôt final

Lorsque tous les examinateurs ont fait parvenir leur rapport à la Faculté des études supérieures, une copie est envoyée au Directeur du programme.

Le directeur recommande à la Faculté des études supérieures d'accepter le mémoire et fixe le délai accordé au candidat pour apporter à son mémoire les corrections mineures.

La Faculté des études supérieures fait alors parvenir une copie des rapports au candidat et à son directeur de recherche. Le candidat apporte à son mémoire les corrections mineures qui lui ont été suggérées dans les rapports des examinateurs et procède au dépôt final de son mémoire suivant la procédure indiquée ci-dessous..

NOTE : La procédure décrite ici ne vaut que pour les mémoires jugés acceptables par les examinateurs. Dans le cas contraire, les dispositions prévues dans le document *Mémoire de maîtrise. Du début de la rédaction à la diplomation* s'appliquent.

PROCÉDURES DE DÉPÔT DU MÉMOIRE EN VUE DE L'ÉVALUATION

1. Le directeur de recherche choisit, après consultation du candidat, les examinateurs du mémoire ou de la thèse et s'assure de leur disponibilité.
2. Le directeur de recherche du candidat remplit le formulaire M3 (maîtrise avec mémoire), qui contient sa suggestion quant au choix des examinateurs.
3. Le candidat remet le formulaire à la Direction des programmes (bureau 3248 DKN), où on l'informe des démarches administratives qu'il doit entreprendre.
4. Il fait approuver son choix par le directeur du programme.
5. Une fois le mémoire achevé, le directeur de recherche signe le formulaire M4 (maîtrise avec mémoire), qui contient l'autorisation de dépôt pour évaluation.
6. Le candidat présente ce formulaire à la Direction des programmes (bureau 3248 DKN), où on lui remet une copie du formulaire de dépôt.
7. Le candidat fait photocopier son mémoire ou sa thèse en un nombre d'exemplaires égal à celui du nombre des examinateurs (voir le formulaire M6), plus un.
8. Le candidat apporte ses exemplaires, avec le formulaire de dépôt, à la Direction du programme (bureau 3248 DKN).

PROCÉDURES DE DÉPÔT FINAL DU MÉMOIRE

1. Une fois qu'il a apporté à son mémoire les corrections mineures suggérées, le candidat fait signer par son directeur de recherche le formulaire autorisant le dépôt final (formulaire M8).
2. Le candidat fait contresigner l'autorisation de dépôt final par le Directeur des programmes et se rend à la Direction du programme (bureau 3248 DKN).
3. Le candidat, muni de son autorisation de dépôt final, dépose son mémoire ou sa thèse en un nombre d'exemplaires égal au nombre des examinateurs, plus un, à la Faculté des études supérieures.

COURS OFFERTS EN 2004-2005

Automne 2004

TRD-62782	<i>Théorie et pratique de la traduction (anglais-français)</i>	L. Jolicoeur
TRD-62783	<i>Théorie et pratique de la traduction (français-anglais)</i>	A. Manning
TRD-62807	<i>Stage</i>	Équipe
TRD-62851	<i>Lectures dirigées en traduction</i>	Équipe
TRD-63333	<i>Terminologie traductionnelle</i>	D. Nakos
TRD-63347	<i>Traduction technique</i>	G. Demers
TRD-66109	<i>Essai*</i>	Équipe

Hiver 2005

TRD-62807	<i>Stage</i>	Équipe
TRD-62851	<i>Lectures dirigées en traduction</i>	Équipe
TRD-62852	<i>Révision bilingue</i>	Z. Guével
TRD-65986	<i>Linguistique différentielle</i>	A. Manning
TRD-66109	<i>Essai*</i>	Équipe
TRD-63332	<i>Aménagement terminologique</i>	P. Auger

***Rappel :** pour pouvoir déposer son essai, l'étudiant doit être inscrit au cours TRD-66109 *Essai* (12 crédits). Par ailleurs, ce cours doit être inscrit uniquement au trimestre où le dépôt est prévu. Si l'étudiant souhaite travailler à son essai au cours d'autres trimestres, il inscrit des crédits de recherche, dont le nombre peut varier selon le temps qu'il désire consacrer à l'essai. (Revoir le point 3.2 à ce sujet.) Les numéros à inscrire sont les suivants : 61003 (pour 3 crédits de recherche); 61006 (6 crédits); 61009 (9 crédits).

DESCRIPTION DES COURS

TRD-62782 *Théorie et pratique de la traduction (anglais-français)*

Objectifs généraux : étude des aspects théoriques de la traduction et des aspects pratiques du métier de traducteur; analyse de la pertinence de la théorie pour le praticien.

Objectifs spécifiques : étude des grands courants de la traductologie et des moments clés de l'histoire de la traduction; liens entre la traduction et la linguistique, la littérature, l'anthropologie, la philosophie, etc.

Contenu : étude d'ouvrages portant sur les aspects théoriques et pratiques de la traduction; discussions portant sur les différentes façons de traduire et d'envisager la traduction; analyse de traductions rédigées, de l'anglais au français, par les étudiants et par des traducteurs professionnels.

Formule pédagogique : exposés, discussions et travaux pratiques.

Évaluation : exposés et travaux.

TRD-62783 *Théorie et pratique de la traduction (français-anglais)*

Objectifs généraux : étude des aspects théoriques de la traduction et des aspects pratiques du métier de traducteur; analyse de la pertinence de la théorie pour le praticien.

Objectifs spécifiques : étude des grands courants de la traductologie et des moments clés de l'histoire de la traduction; liens entre la traduction et la linguistique, la littérature, l'anthropologie, la philosophie, etc.

Contenu : étude d'ouvrages portant sur les aspects théoriques et pratiques de la traduction; discussions portant sur les différentes façons de traduire et d'envisager la traduction; analyse de traductions rédigées, du français à l'anglais, par les étudiants et par des traducteurs professionnels.

Formule pédagogique : exposés, discussions et travaux pratiques.

Évaluation : exposés et travaux.

TRD-62807 *Stage*

Objectifs généraux : application pratique des données théoriques acquises.

Objectifs spécifiques : approfondissement de la connaissance du marché du travail.

Contenu : travaux de traduction ou de terminologie, sous la supervision d'un réviseur, pendant une période de huit semaines.

Formule pédagogique : travail dans un service public, une entreprise ou un cabinet de traduction.

Évaluation : l'étudiant se voit accorder la note de passage (P) ou un échec (E); la note est fondée sur son rapport de stage et sur le rapport de l'employeur.

TRD-62851 *Lectures dirigées*

Objectifs généraux : approfondissement des connaissances théoriques portant sur un domaine de la traduction ou de la terminologie non couvert par les séminaires du programme.

Objectifs spécifiques : formule permettant à un étudiant de travailler, sous la supervision d'un professeur du programme, sur des questions théoriques reliées au sujet de son essai ou de son mémoire.

Contenu : lecture d'ouvrages théoriques et rédaction de travaux longs.

Formule pédagogique : travail individuel et rencontres avec le professeur.

Évaluation : travaux longs

TRD-62852 *Révision bilingue*

Objectifs généraux : mise au point des connaissances théoriques et pratiques qu'exige la révision bilingue.

Objectifs spécifiques : révision ou retraduction : les balises de la révision bilingue.

Contenu : révision de traductions choisies dans des domaines généraux et spécialisés.

Formule pédagogique : exposés, discussions et travaux pratiques.

Évaluation : exposés et travaux.

TRD-62853 *Néologie terminologique*

Objectifs généraux : analyse des principes généraux de la créativité lexicale.

Objectifs spécifiques : étude des caractéristiques de la néologie en terminologie.

Contenu : analyse des principaux modes de formation des mots nouveaux : dérivation simple ou syntagmatique, composition, emprunt et calque, autres modes (mots-valises, siglaison, abréviation, etc.); étude des critères d'acceptabilité linguistique et terminologique; aspect dictionnaire (établissement du statut lexicographique et terminographique des unités nouvelles); recherche théorique et appliquée sur un thème donné.

Formule pédagogique : exposés, discussions et travaux pratiques.

Évaluation : exposés et travaux.

TRD-63332 *Aménagement terminologique*

Objectifs généraux : étude des concepts d'aménagement terminologique, de norme et de standard en terminologie et de normalisation terminologique (officialisation); mise en situation des différents types d'intervention sur le lexique; examen des situations concrètes d'aménagement terminologique; étude de la variation linguistique dans les terminologies selon le cadre théorique de la socioterminologie.

Objectifs spécifiques : développement chez le langagier d'une habileté à résoudre des problèmes terminologiques en regard de la notion de norme.

Contenu : étude des différents modèles d'AT; présentations et études de cas en regard des politiques linguistiques officielles; revue de la documentation scientifique et technique concernant l'aménagement terminologique; revue des ressources terminographiques à la disposition des langagiers.

Formule pédagogique : exposés, discussions et travaux pratiques.

Évaluation : exposés et travaux.

TRD-63333 *Terminologie traductionnelle*

Objectifs généraux : étude de la terminologie appliquée à la traduction sous l'angle théorique et pratique.

Objectifs spécifiques : étude des rapports qui existent entre la terminologie traductionnelle et d'autres disciplines; approfondissement de thèmes généraux d'ordre théorique; approfondissement de certains aspects de la pratique terminologique.

Contenu : étude d'ouvrages portant sur les aspects théoriques et pratiques de la terminologie traductionnelle; discussions sur les thèmes retenus; analyse des différentes façons d'envisager les théories et la pratique terminologique; élaboration de dossiers terminologiques.

Formule pédagogique : exposés, discussions et travaux pratiques.

Évaluation : exposés et travaux.

TRD-63347 *Traduction technique*

Objectifs généraux : initiation aux difficultés de la traduction technique.

Objectifs spécifiques : compréhension des principaux types de difficultés posés par la traduction technique; connaissance des principes de recherche documentaire dans le domaine; connaissance des principaux types de difficultés posés par la traduction de textes informatiques.

Contenu : analyse de la spécificité de la traduction technique; revue des principales sources documentaires (dictionnaires, banques de terme, revues); exercices pratiques de traduction de textes informatiques choisis; importance de la situation d'énonciation, de la précision terminologique, de la fluidité stylistique et du rendu idiomatique.

Formule pédagogique : exposés, discussions et travaux pratiques.

Évaluation : exposés et travaux.

TRD-64036 *Traduction littéraire*

Objectifs généraux : étude des problèmes théoriques et pratiques que la traduction littéraire présente.

Objectifs spécifiques : pertinence des différentes théories de la traduction littéraire pour le praticien; initiation aux difficultés liées à la publication d'une traduction littéraire; contacts avec l'auteur, les éditeurs et les distributeurs; références culturelles; esthétique et ambiguïté; maladresses, vérifications et révision.

Contenu : étude d'ouvrages portant sur la traduction littéraire; analyses de traductions rédigées par les étudiants et par des traducteurs professionnels; comptes rendus des démarches effectuées par les étudiants dans le but de traduire et de publier un texte littéraire.

Formule pédagogique : exposés, discussions et travaux pratiques.

Évaluation : exposés et travaux.

TRD-64180 *Traductique et terminotique*

Objectifs généraux : étude et application des technologies informatiques de traitement de la langue naturelle à des fins d'automatisation des processus traductionnels et de terminographie; initiation au traitement automatique de la langue naturelle (TALN), à la traduction machine assistée par l'humain (TMAH) et à la traduction humaine assistée par l'ordinateur (THAM).

Objectifs spécifiques : analyse des moyens d'adapter le traducteur ou le langagier à l'environnement de travail nouveau qui prévaut dans les entreprises de traduction en étroit rapport avec l'industrialisation de la langue; connaissance pratique des outils d'aide aux métiers langagiers.

Contenu : étude des différents modèles du TALN, présentation de l'automatisation en traduction et en terminographie, analyse lexicale automatique de corpus-machine, revue de la documentation scientifique et technique concernant le TALN dans un contexte d'aide à la traduction et à la terminologie, présentation des ressources informatiques destinées aux langagiers.

Formule pédagogique : exposés, discussions et travaux pratiques.

Évaluation : exposés et travaux.

TRD-64572 *Traduction scientifique*

Objectifs généraux : étude des aspects théoriques et pratiques de la traduction scientifique; étude du discours scientifique.

Objectifs spécifiques : pertinence des théories relatives à la traduction scientifique pour le praticien; connaissance des similitudes et des différences entre le discours scientifique anglais et le discours scientifique français.

Contenu : étude d'ouvrages et d'articles portant sur la traduction scientifique en anglais et en français; analyse de traductions effectuées par les étudiants.

Formule pédagogique : exposés, discussions et travaux pratiques.

Évaluation : exposés et travaux.

TRD-65986 *Linguistique différentielle*

Objectifs généraux : approfondissement des connaissances des ressources linguistiques propres au français et à l'anglais.

Objectifs spécifiques : étude des différences que révèlent l'analyse morphosyntaxique et l'analyse grammaticale de textes généraux et spécialisés, unilingues et bilingues.

Contenu : étude d'ouvrages portant sur la linguistique différentielle; révision des connaissances dans les domaines sur lesquels portent les analyses; mise au point des méthodes d'analyse; analyse comparée de textes choisis (français et anglais) en vue de dégager des constantes.

Formule pédagogique : exposés, discussions et travaux pratiques.

Évaluation : exposés et travaux.

TRD-65987 *Traduction économique*

Objectifs généraux : mise au point des connaissances nécessaires pour traduire des textes économiques.

Objectifs spécifiques : étude des caractéristiques de la langue économique; traduction idiomatique.

Contenu : analyse et traduction de textes anglais portant sur les grands thèmes de l'économie politique.

Formule pédagogique : exposés, discussions et travaux pratiques.

Évaluation : exposés et travaux..

TRD-65988 *Traduction spécialisée français-anglais*

Objectifs généraux : étude des caractéristiques rédactionnelles des textes spécialisés; perfectionnement des techniques de traduction de textes spécialisés du français vers l'anglais.

Objectifs spécifiques : connaissance des différences et similitudes entre les textes spécialisés de divers types en français et en anglais; acquisition d'une méthode d'analyse et de traduction des textes spécialisés.

Contenu : analyse comparée de la syntaxe, du lexique, du style, de l'organisation et de la présentation de l'information dans des textes spécialisés; mise en application des principes ainsi identifiés pour traduire des textes spécialisés; analyse de traductions rédigées par les étudiants et par des traducteurs professionnels.

Formule pédagogique : exposés, discussions et travaux pratiques.

Évaluation : exposés et travaux.

TRD-65989 *Traduction médicale*

Objectifs généraux : étude des particularités de la traduction médicale sous l'angle théorique et pratique.

Objectifs spécifiques : étude comparée des discours et des vocabulaires médicaux français et anglais; analyse typologique des textes médicaux; approfondissement de thèmes choisis.

Contenu : étude d'ouvrages portant sur les aspects théoriques et pratiques de la traduction médicale; discussion sur les thèmes retenus; analyse de traductions rédigées par les étudiants et révision; analyse de traductions publiées.

Formule pédagogique : exposés, discussions et travaux pratiques.

Évaluation : exposés et travaux.

TRD-65990 *Traduction juridique et commerciale*

Objectifs généraux : étude théorique et pratique de la traduction spécialisée touchant les divers domaines du droit et des affaires.

Objectifs spécifiques : perfectionnement des techniques de traduction et des méthodes de travail qui s'appliquent à la traduction des textes juridiques, financiers et commerciaux; considérations théoriques et exercices pratiques.

Contenu : connaissances thématiques, terminologie et autres caractéristiques des langages du droit et des affaires; documentation spécialisée; considérations sur la traduction juridique et commerciale au Canada et dans le contexte international; étude de questions d'actualité.

Formule pédagogique : exposés, discussions et travaux pratiques.

Évaluation : exposés et travaux.

TRD-66109 *Essai*

Volet traduction

a) Traduction d'un texte de 7 500 mots écrit en français, en anglais ou en espagnol, accompagnée d'un commentaire d'une vingtaine de pages qui reflète une connaissance des problèmes théoriques de la traduction. Le candidat expose sa méthode et les difficultés qu'il a dû résoudre.

OU

b) Étude d'une traduction existante, retraduction d'un texte ou comparaison de traductions (60 pages maximum). Dans le cas de la retraduction d'un texte, le candidat doit justifier son choix du texte.

Volet terminologie

a) Étude bilingue, dans un domaine ou un sous-domaine terminologique, portant sur 20 notions. L'étudiant doit exposer la méthode utilisée, faire un commentaire linguistique d'une vingtaine de pages et fournir les dossiers terminologiques.

OU

b) Exposé sur un aspect méthodologique ou théorique (environ 60 pages).

Volet mixte

Traduction d'un texte de 3 500 mots écrit en français, en anglais ou en espagnol, et étude bilingue, dans le domaine ou le sous-domaine du texte traduit, portant sur 10 notions. Le candidat expose sa méthode et les difficultés qu'il a dû résoudre et fait un commentaire d'une vingtaine de pages qui reflète une connaissance des problèmes théoriques de la traduction et de la terminologie.

Mémoire

Projet de mémoire

Le travail du séminaire LNG-64152 *Méthodologie de la recherche* consiste en la rédaction du projet de mémoire. Ce projet doit ensuite être soumis à deux évaluateurs.

Rédaction du mémoire

Le mémoire doit porter sur un sujet théorique, lié aux problèmes de la traduction ou de la terminologie, et compter une centaine de pages. Dans le cas de la terminologie, le mémoire peut être constitué à la fois d'un commentaire théorique et de dossiers terminologiques. Le mémoire doit être présenté selon les règlements en vigueur à la Faculté des lettres. Il est soumis aux mêmes exigences que tous les mémoires soumis dans le cadre de la Faculté.